

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Band: 65 (2001)
Heft: 257-258

Artikel: Sur la sémantique du possible
Autor: Martin, Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-400021>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUR LA SÉMANTIQUE DU POSSIBLE

Les notes ici rassemblées s'inscrivent dans une réflexion sur une sémantique automatisable du français⁽¹⁾. Parmi les composantes d'un analyseur automatique, il faut faire une place au «calcul modal»: le rôle de celui-ci est de rapporter toute proposition d'un énoncé ou d'un texte quelconque, qu'elle soit explicite ou inférable, à l'univers de croyance⁽²⁾ où elle est validable et à lui assigner, dans cet univers, une valeur de vérité. Ainsi l'énoncé *Pierre prétend que Marie est revenue* se présente comme un énoncé vrai dans l'univers du locuteur; mais la proposition *Marie est revenue* que cet énoncé comporte est valide seulement dans l'univers de Pierre tel que le locuteur l'évoque et apparaît comme fautive dans celui du locuteur. Le «calcul» se fonde ici sur le sémantisme de *prétendre que*. Il s'agit en somme, dans le «calcul modal», de repérer les indicateurs pertinents et de déterminer, moyennant leur analyse, le ou les univers au(x)quel(s) la proposition appartient et la valeur de vérité qu'elle y prend.

On imagine aisément qu'ainsi posé le problème de la modalité constitue tout un programme de recherche. Une première étape consiste à fixer l'ensemble des valeurs de vérité que le système requiert. Que le vrai et le faux n'y suffisent pas, on s'en convainc facilement. Comment, entre autres, ne pas y recueillir le possible? Dans de très nombreux énoncés, tout à fait banals, une proposition en relève. Ainsi pour *Marie est revenue* dans des énoncés comme ceux-ci:

Il est possible que Marie soit revenue

Il se peut que Marie soit revenue

Marie est peut-être revenue

(À cette heure-ci) Marie peut être revenue

Je crois que Marie est revenue

J'imagine que Marie est revenue

(1) Cf. l'ouvrage à paraître (Paris, PUF, 2001, Coll. «Écritures électroniques») *Sémantique et automate*.

(2) Cf. *Langage et croyance. Les «univers de croyance» dans la théorie sémantique*. (Bruxelles, Mardaga, 1987).

*Je ne sais pas si Marie est revenue
 J'attends que Marie soit revenue
 Tu me diras si Marie est revenue
 Si Marie est revenue, tu lui diras que je l'attends ...*

Pourtant, pour peu qu'on y réfléchisse, le statut du possible fait difficulté: on verra que le possible n'est pas une valeur de vérité comme le vrai et le faux et qu'il apparaît plutôt comme un concept modal, avec toutes les incertitudes que l'idée de modalité comporte (I). Or, s'il en est ainsi, se pose la question de la valeur de vérité qu'ont les propositions placées dans son champ. On essaiera de montrer que le concept modal du possible détermine une valeur de vérité induite (II) et que cette valeur se situe au cœur de la modalité telle que la langue la conceptualise et la pratique (III).

I. - Le possible comme concept modal

A. - *Le possible n'est pas une valeur de vérité comme le vrai et le faux*

Contrairement au vrai et au faux, le possible n'est pas un attribut de la proposition. Le possible est dans les choses et dans la connaissance que nous en avons, mais pas dans les propositions qui décrivent les choses. Toutes sortes de faits le démontrent, sans qu'il puisse demeurer aucun doute à ce sujet.

On dira d'une proposition qu'elle est vraie ou qu'elle est fausse, mais assurément pas qu'elle est possible:

*La proposition Marie est revenue est vraie / est fausse
 La proposition Marie est revenue est possible.

En revanche, à la question *Marie est-elle revenue?*, je puis répondre *C'est possible*, mais pas *C'est vrai*. La question porte sur un état de choses; cet état de choses est possible. Le vrai ou le faux, tout au contraire, ne disent rien des choses, mais des propositions qui évoquent les choses. D'où l'impossibilité de *C'est vrai*.

On dira *Le retour de Marie est possible*, où *le retour de Marie* désigne à nouveau un état de choses, mais non **Le retour de Marie est vrai*. Seule peut être vraie la proposition qui dit que Marie est de retour.

On peut *dire le vrai*; on ne peut pas **dire le possible*: on produit des propositions vraies ou fausses; on évoque des choses réelles ou possibles.

Certes on admet aussi bien *Ce que tu dis est vrai* et *Ce que tu dis est possible*; mais dans un cas *ce que tu dis* représente une proposition et dans l'autre l'état de choses auquel la proposition réfère.

Bref, le possible est toujours dans les choses et non pas dans ce que nous disons des choses. L'opposition est entre

ce qui est

ce qui n'est pas

et *ce qui est possible*, c'est-à-dire entre *le réel et le possible* et non pas entre le vrai, le faux et le possible.

Le possible n'est donc pas en soi une valeur de vérité. Les choses se réalisent ou ne se réalisent pas, ou bien restent possibles. Les propositions sont vraies ou fausses. Ce sont là deux ordres qu'il est impossible de confondre.

Si l'on considère que le propre de la modalité *de dicto* est d'attribuer aux propositions une valeur de vérité, le possible, qui n'est pas une valeur de vérité, sera *de re* et non pas *de dicto*.

On ne confondra pas cependant la *modalité de dicto* ainsi entendue (qui attribue une valeur de vérité à la proposition) et la *modalité épistémique* (qui dit la connaissance ou l'ignorance d'un état de choses): le possible comporte toujours une composante épistémique, même dans le cas extrême de la situation probabiliste (la pièce de monnaie peut tomber sur pile ou face, mais je ne sais pas lequel ce sera, ou pile, ou face); de même *probable* ou *certain* ont en ce sens un statut *de re*:

Le retour de Marie est probable

Le retour de Marie est certain

– *Marie est-elle revenue? – C'est probable / c'est certain.*

Certes, le sujet qui se prononce sur une proposition peut lui aussi être certain (*Je suis certain que...*). Mais les propositions en tant que telles ne sont pas certaines ou probables.

L'opposition *de dicto / de re* ainsi conçue est opérante dans la négation: *Il est faux que Marie soit revenue* est une négation *de dicto*; la proposition *Marie est revenue* est déclarée fausse. *Marie n'est pas revenue* est une négation *de re*: *ne... pas* ne produit pas une proposition fausse en disant qu'elle est fausse. *Ne... pas* est un opérateur qui dit ce qui n'est pas (et qui, comme n'importe quel opérateur, produit ainsi des propositions vraies).

L'opposition *de dicto / de re* ainsi conçue n'est pas opérante dans le possible. *Possible* se rapproche toujours de *ne... pas* et non pas d'une valeur de vérité comme *vrai* ou *faux*. *Possible* apparaît comme un concept modal et non pas comme une valeur de vérité. C'est ce concept qu'il importe tout d'abord de clarifier.

B. - *Le «concept analytique» du possible*

Le concept du *possible* est un *concept analytique*⁽³⁾ (ou *concept opératoire*). Un concept analytique est un concept dont la langue (dont toute langue) a absolument besoin pour fonctionner, mais qui n'a pas forcément le statut d'un signifié (c'est-à-dire qui serait lié indissolublement à un signifiant ou à un paradigme). En français, le possible se reconnaît sous toutes sortes de morphèmes: des adjectifs (*possible*), des substantifs (*possibilité*), des verbes (*pouvoir*), des adverbes (*peut-être*), mais aussi des éléments grammaticaux (comme *si* ou le paradigme du subjonctif⁽⁴⁾). L'idée de possible se situe ainsi au-delà des distinctions grammaticales et des signes qui en sont la marque. Elle participe (tout comme la négation) au fonctionnement linguistique à un niveau sémantico-logique, plus ou moins indépendant des signifiés, mais indispensable dans toute activité de conceptualisation, de production, de paraphrase ou de traduction.

Si donc le possible est un concept analytique et non pas une valeur de vérité, il faut se demander, comme pour tout concept ou signifié linguistique, quelles conditions doivent être satisfaites pour qu'il puisse s'appliquer.

Supposons que je sache que Marie n'est pas revenue: je ne pourrai pas dire sans tromperie *Il est possible que Marie soit revenue*; $\sim p$ («non-p») implique la fausseté de $\diamond p$ («il est possible que p»).

Supposons maintenant que je sache en toute certitude que Marie est revenue. Il y aurait tout autant de supercherie à évoquer le retour de Marie comme possible. Savoir que p interdit d'affirmer que p est possible: la «maxime de quantité» s'y oppose. Certes une chose n'est pas si elle n'est pas au moins possible. Mais si elle est, il faut dire qu'elle est et non pas qu'elle est potentiellement.

Supposons encore que l'on me pose la question de savoir si Marie est rentrée et que je n'en aie pas la moindre idée, que j'ignore tout de la conduite de Marie, de ses habitudes, de ses activités. Je ne serai pas en droit de dire: *Il est possible que Marie soit rentrée*. Il faudrait dire: *Je n'en sais strictement rien*, n'ayant aucune raison de me prononcer sur le retour de Marie, évoqué seulement par la question de mon interlocuteur et qui

(3) Cf. «Sur la distinction du signifié et du concept», in: *Du percevoir au dire. Hommage à André Joly*, Paris, L'Harmattan, 1998, 37-53, en partic. p. 47.

(4) Sur la relation du subjonctif et du possible, cf. *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, 1992², 116-139.

pour moi, qui ignore tout de Marie, n'a aucune raison de m'apparaître comme possible ou comme impossible. La seule ignorance ne suffit pas pour légitimer le possible.

Le possible, pour être légitimement affirmé, suppose dans les choses et dans la connaissance que nous avons des choses un minimum de conditions. On peut décrire celles-ci en empruntant deux voies: l'une passe par l'opérateur logique d'implication; l'autre, plus simple, par l'opérateur d'incompatibilité.

C. - Possible et implication

L'assertion du possible est justifiée dans deux hypothèses, une hypothèse «forte» et une hypothèse «faible».

Dans l'hypothèse forte, je sais que les conditions qui doivent être satisfaites pour que telle chose soit ou devienne réelle sont effectivement satisfaites: p est possible si les conditions nécessaires de p sont remplies:

$$(p \Rightarrow Cp) \wedge Cp$$

(« p suppose certaines conditions – Cp –, et ces conditions sont satisfaites»). Les conditions en cause ne sont pas des conditions suffisantes (il en faut d'autres), mais si Cp est faux, il est certain que p est faux. Ainsi le retour de Marie est possible si, par exemple, au moment où elle doit être rentrée elle n'a pas cours et si elle n'a pas de projet précis en sortant de l'école. Si je sais qu'il en est ainsi, je pourrai dire que son retour est possible.

Cette idée d'implication de conditions nécessaires permet d'opposer nettement *il est possible que p* et *il faut que p* :

(1) *Il est possible que Pierre s'en occupe*

(2) *Il faut que Pierre s'en occupe.*

Dans (1) *Pierre s'en occupe* (p) suppose des conditions (Cp) et ces conditions sont satisfaites.

Dans (2) des conditions satisfaites (conditions suffisantes) impliquent que p .

Soit (1): $(p \Rightarrow Cp) \wedge Cp$

(2): $(Cp \Rightarrow p) \wedge Cp$.

On objectera évidemment que même dans (2), il n'est pas certain du tout que p se réalisera. De fait, dans (2), Cp est un sous-ensemble de conditions suffisantes pour que p . L'obligation pour Pierre de s'occuper de telle ou telle chose doit s'accompagner, pour que p se réalise effectivement,

d'autres conditions encore (p. ex. que Pierre veuille bien s'en occuper, ou que Pierre ait seulement la possibilité de le faire). On écrirait donc mieux:

$$(2'): ((Op \wedge C'p) \Rightarrow p) \wedge Op,$$

où Op désigne l'obligation pour Pierre que p et C'p désigne des conditions complémentaires (comme la volonté de Pierre pour que p). Op entraîne p, si l'on fait abstraction des conditions complémentaires et si l'on s'en tient à la seule obligation.

L'interprétation que l'on vient de donner du possible est une interprétation forte en ce sens qu'elle est justifiée si et seulement si des conditions nécessaires de p sont énumérables et si ces conditions sont satisfaites. Ainsi dans l'énoncé suivant: *Pierre peut être à Paris ce soir: il a un train qui arrive à 18h15. Avoir un train qui arrive à 18h15* est une condition de p (Cp), et cette condition est déclarée remplie. L'interprétation forte du possible est associable, en français, à des formulations diverses:

– Elle vaut pour *avoir la possibilité de* et pour tous les cas où l'énoncé est paraphrasable au moyen de ce syntagme. Ainsi *Pierre peut être à Paris ce soir: il a un train qui...* . «Pierre a la possibilité d'être à Paris ce soir: il a un train qui...».

Dans *avoir la possibilité de*, le possible est dans le sujet, et le sujet est agentif.

Trois cas peuvent se présenter⁽⁵⁾:

- La possibilité est de l'ordre de la capacité (Cp est la capacité du sujet à réaliser ce que dit p): *Pierre peut nager pendant des heures sans se fatiguer*. On observera seulement que le verbe *pouvoir* ne peut pas signifier en français la capacité en soi (contrairement à d'autres langues). On ne dit pas **Il peut nager*, mais *Il sait nager*. *Pouvoir* évoque la capacité du sujet dans des circonstances particulières (*pendant des heures sans se fatiguer*).

- La possibilité est de l'ordre de la permission (Cp est la permission qu'a le sujet de réaliser ce que dit p): *On peut se servir soi-même* (dans ce magasin on y est autorisé, on en a la possibilité). La possibilité vient

(5) Sur ces distinctions, cf. notamment J. P. Sueur, «Une analyse sémantique des verbes *devoir* et *pouvoir*», *Fr. mod.* 47, 1979, 97-120, C. Guimier, «Constructions syntaxiques et interprétations de *pouvoir*», *Langue fr.* 84, 1989, 9-23, en partic. p. 10, et C. Fuchs, «L'opérateur *pouvoir*: valeurs, interprétations, reformulations», *ibid.*, 83-93, en partic. p. 83.

d'un autre que le sujet lui-même: mais une fois l'autorisation accordée, la possibilité est dans le sujet («il a la possibilité de»).

- La possibilité est de l'ordre des circonstances: «les choses, les circonstances sont telles que le sujet a la possibilité de...»: ainsi dans l'exemple du train; l'existence du train de 18h15 fait que le sujet a la possibilité d'être à Paris ce soir.

– L'interprétation forte du possible est valable par ailleurs dans les cas où, sans être agentif, le sujet, animé ou inanimé, a telle ou telle propriété qui rend p envisageable: *Il peut être odieux* ou *Les Alsaciens peuvent être obèses* (emplois «sporadiques» de G. Kleiber⁽⁶⁾). «Les propriétés du sujet sont telles qu'il arrive que...». La même chose vaut pour *Le cancer peut être dû au tabac*. «Le cancer est tel qu'une de ses causes possibles est le tabac».

Telles sont les facettes de l'interprétation forte: dans tous les cas, le possible se situe dans la relation du prédicat au sujet.

Une interprétation faible consiste non plus à considérer qu'il existe des conditions et que ces conditions sont satisfaites, mais qu'il n'y a pas de condition dont je sache qu'elle n'est pas satisfaite. La formulation est celle-ci (où S désigne «savoir que»):

$$(p \Rightarrow Cp) \wedge (\sim Sje \sim Cp).$$

L'interprétation faible du possible est dite «épistémique»: le non-savoir y tient en effet une part déterminante; non pas l'ignorance de ce qu'il faudrait pour que p soit réalisable, mais la non-connaissance de quelque chose qui y ferait obstacle. En français, l'interprétation faible du possible s'attache à un syntagme comme *Il se peut que* et à des énoncés paraphrasables au moyen de ce syntagme:

Il se peut que Marie soit rentrée («c'est possible; je ne vois rien qui permettrait d'affirmer qu'elle n'est pas rentrée; ce n'est donc pas exclu»).

Marie est peut-être rentrée (même commentaire).

L'interprétation faible, qui n'implique pas directement le sujet et ses propriétés mais plutôt le *non-savoir* du locuteur, se situe du fait même, syntaxiquement, au niveau de la proposition (et non pas de l'incidence du prédicat au sujet). Mais la syntaxe est ici de l'ordre de la conséquence.

(6) «L'emploi *sporadique* du verbe *pouvoir* en français», in: *La Notion sémantico-logique de modalité*, J. David et G. Kleiber, édts, Metz - Paris, Klincksieck, 1983, 183-201.

Naturellement cette conséquence ne peut en aucun cas conduire à considérer que l'interprétation faible est une interprétation *de dicto*; redisons que ce n'est pas la proposition qui est dite possible, mais l'état de choses ou la connaissance des choses que la proposition décrit.

Le non-savoir du locuteur correspond à *ne pas savoir que* et non à *ne pas savoir si*⁽⁷⁾: le locuteur a au moins une idée vague des conditions (Cp) qui doivent être satisfaites pour que p soit possible; il n'y en a aucune dont il sache qu'elle est non-satisfaite.

Bref, le possible, qui ne peut être un attribut de la proposition (il est *de re* et non *de dicto*), est à la fois ontique (dans les choses) et épistémique (dans la connaissance que nous avons des choses). L'interprétation forte (et les formes qui y correspondent: *Il peut nager des heures sans se fatiguer*) privilégie l'aspect ontique; l'interprétation faible (*Marie est peut-être revenue; Il se peut que Marie soit revenue*) l'aspect épistémique et la relation aux univers de croyance⁽⁸⁾.

D. - Possible et incompatibilité

Fondée sur l'implication, l'interprétation du possible a l'inconvénient d'obliger à des détours. C'est notamment le cas dans l'énoncé générique: *Les candidats peuvent être mineurs*. Ce qui est déclaré possible, c'est qu'il y ait des candidats mineurs; la possibilité d'être mineur est une propriété de la classe (elle peut ne pas valoir pour tel ou tel élément de la classe). La condition de validité (Cp) est ici que le règlement autorise qu'il y ait des candidats mineurs: l'énoncé suggère que cette condition est satisfaite. Une interprétation par la voie de l'incompatibilité a l'avantage d'être beaucoup plus simple, sans le détour par l'idée de «règlement».

(7) Cf. *Langage et croyance*, chap. III (45-51).

(8) Divers facteurs peuvent faire pencher d'un côté ou d'autre:

- des facteurs combinatoires (cf. l'article fort intéressant de P. Boissel et al. dans *Lang. fr.* 84, 1989, 24-69: «Paramètres énonciatifs et interprétations de pouvoir»);
- des facteurs logico-sémantiques: la négation du possible oriente du côté de l'ontique; *Il ne se peut pas que Marie soit rentrée*; si ce n'est pas possible, c'est donc que Marie n'est pas rentrée; la non-connaissance épistémique disparaît; on notera tout de même que la négation laisse ouverte l'idée que quelqu'un (moi-même?) a pu penser le contraire; en ce sens, la composante épistémique demeure;
- des facteurs extra-linguistiques, c'est-à-dire des connaissances d'univers: *Le cancer peut être dû au tabac* (on le sait); *Le cancer peut être dû à des facteurs génétiques* (on le suppose).

Comme on sait, l'opérateur logique d'incompatibilité ($p|q$ «il est faux que p et q sont simultanément vrais») peut servir de primitive unique pour définir tous les opérateurs de la logique propositionnelle, y compris la négation (Déf. $\sim p : p|p$). Il joue aussi un rôle privilégié dans l'approche du possible.

Ainsi, pour l'exemple générique ci-dessus, on dira tout simplement que *être candidat* n'est pas incompatible avec *être mineur*. Soit

$$\begin{aligned} p' : \forall x, Cx, \text{ où } C \text{ est «être candidat»} \\ p : \forall x, Mx, \text{ où } M \text{ est «être mineur»} \\ \sim (p'|p). \end{aligned}$$

Cela revient à dire que les propriétés du sujet (ici, génériquement, la propriété *être candidat*) ne sont pas incompatibles avec la propriété *être mineur*. Notons au passage la différence avec *Les candidats doivent être mineurs*, où p' est incompatible avec $\sim p$:

$$(p'|\sim p), \text{ soit } (p' \Rightarrow p)^{(9)}.$$

L'opérateur d'incompatibilité s'applique également à l'énoncé spécifique, par exemple dans l'expression de la capacité: *Pierre peut nager pendant des heures sans se fatiguer*. Les propriétés du sujet, ses capacités (ce qui est vrai de Pierre; $p' : \text{Pierre être tel ou tel}$) ne sont pas incompatibles avec *Pierre nage pendant des heures sans se fatiguer* (p). Soit à nouveau:

$$\sim (p'|p).$$

Quant à l'interprétation épistémique (*Il se peut que Marie soit de retour*), elle se présente de manière tout aussi simple: p' n'est plus ce qui est vrai du sujet, mais ce que je sais du sujet; mon savoir sur Marie n'est pas incompatible avec *Marie est de retour*. Soit:

$$\begin{aligned} p' : Sje, p'' , \text{ où } S \text{ est } \textit{savoir que} \text{ et } p'' \text{ «Marie être telle ou} \\ \text{telle, être dans telle ou telle situation...»} \\ p : \textit{Marie est de retour} \\ \sim (p'|p)^{(10)}. \end{aligned}$$

(9) Sur *devoir* épistémique et le calcul inférentiel que ce verbe suppose, cf. P. Dendale, «*Devoir* épistémique, marqueur modal ou évidentiel?», *Lang. fr.* 102, 1994, 24-40. L'idée que nous défendons est celle d'une incompatibilité entre $\sim p$ et le savoir disponible du locuteur (c'est-à-dire un savoir qui peut fort bien se révéler incomplet ou révisable, d'où l'effet de probabilité ou – ce qui est la même chose – de certitude affaiblie). Cette idée s'accorde parfaitement avec les vues de P. Dendale.

(10) Dire que « p n'est pas incompatible avec le savoir actuel du locuteur» revient à considérer p comme une hypothèse parmi d'autres, également envisageables, même si elles paraissent moins vraisemblables. Cf. L. Tasmowski, P. Dendale, «*Pouvoir*_E: un marqueur d'évidentialité», *Lang. fr.* 102, 1994, 41-55.

À l'étape où nous en sommes, nous en arrivons donc à une double conclusion:

1. que le possible n'est pas une valeur de vérité;
2. que le possible est un concept opératoire qui peut s'interpréter au moyen d'une implication:

$$\diamond p: (p \Rightarrow Cp) \wedge Cp$$

(où Cp désigne des conditions sur p , en particulier sur le sujet)

ou bien au moyen de l'incompatibilité

$$\diamond p: \sim(p' | p)$$

(où p' désigne ce qui vaut pour le sujet ou ce que je sais du sujet).

II. - Le possible comme valeur de vérité induite

Mais cette conclusion nous place hélas dans une situation intenable: elle conduit à une conséquence paradoxale. Voyons d'abord en quoi le paradoxe consiste; nous dirons ensuite comment le surmonter en distinguant valeur de vérité inhérente, valeur de vérité assertée et valeur de vérité induite.

A. - Une conséquence paradoxale

Que le possible ne soit pas une valeur de vérité, il faut l'admettre. Mais qu'une proposition p placée dans son champ n'ait pas de valeur de vérité, ce n'est évidemment pas acceptable. Cela reviendrait à dire qu'une proposition possible a le même statut qu'une proposition ininterprétable. Une proposition est pour moi ininterprétable si je ne suis pas en mesure de dire ce qu'il faudrait pour qu'elle soit vraie ou fausse. *La ménadione dérive de la naphtoquinone*: comme j'ignore jusqu'à l'existence et de la ménadione et de la naphtoquinone, je suis dans l'incapacité totale de formuler aucune opinion à ce sujet. Pour moi qui suis aussi peu chimiste ou pharmacien qu'on peut l'être, cette proposition n'a, à strictement parler, pas de sens. C'est forcément la proposition d'un autre que je peux tout au plus citer. Cette proposition n'appartient pas à mon univers de croyance. Je ne pourrais pas dire sans supercherie *Il est possible que la ménadione dérive de la naphtoquinone*. C'est bien différent de *Il est possible que Marie soit rentrée*: il suffit que Marie puisse être maintenant dans le lieu où elle était avant son départ. Impossible donc de confondre $\diamond p$ et la non-appartenance de p à mon univers de croyance. Cela revient à dire que, placée dans le champ du possible, la proposition appartient à mon univers, et qu'elle y a forcément une valeur de vérité.

On est donc confronté au paradoxe que dans « $\diamond p$ », « \diamond » n'est pas une valeur de vérité et que « p » a une valeur de vérité. Pour dépasser ce paradoxe, nous allons distinguer maintenant valeur de vérité inhérente, valeur de vérité assertée et valeur de vérité induite.

B. - *Valeur inhérente, valeur assertée, valeur induite*

On raisonnera tout d'abord sur la négation.

1. La seule valeur **inhérente** aux propositions langagières est la valeur «vrai». Tout énoncé, pour peu qu'il soit assertif, est donné pour vrai: dès lors que le locuteur asserte une proposition, il se porte garant de sa vérité. La proposition négative est elle aussi une proposition vraie. Tout comme *Marie est là* équivaut à *Il est vrai que Marie est là*, la proposition *Marie n'est pas là* est l'équivalent de *Il est vrai que Marie n'est pas là*:

$$p \Leftrightarrow \vdash p \text{ (où } \vdash \text{ signifie «il est vrai que»)}$$

$$\sim p \Leftrightarrow \vdash \sim p.$$

2. La valeur inhérente peut être explicitement **assertée**; cette valeur apparaît

- comme la confirmation *de dicto* (p. ex. à des fins concessives ou pour réorienter l'argumentation) de la valeur inhérente: *Il est vrai que Marie est là*;
- ou bien comme l'inversion *de dicto* de la valeur inhérente (p. ex. en opposition à ce que quelqu'un vient de dire): *Il est faux que Marie soit là*.

3. Mais, on l'a rappelé plus haut, le fonctionnement habituel de la négation, du moins en français, est de nature *de re*. *Marie n'est pas là* n'est pas une proposition fautive présentée comme fautive (comme pour *Marie est là* dans *Il est faux que Marie soit là*), mais une proposition vraie qui dit ce qui n'est pas. Il n'empêche que l'on reconnaît aisément sous la proposition négative (*Marie n'est pas là*) une proposition positive (*Marie est là*) qui n'a ni valeur inhérente, ni valeur assertée, mais qui n'en a pas moins une valeur de vérité: cette proposition, dont il n'était pas absurde de penser qu'elle serait vraie, est de fait une proposition fautive. Une telle valeur – ni inhérente, ni assertée – sera appelée une **valeur induite**. En termes de mondes possibles⁽¹¹⁾, la proposition $\sim p$ est, par valeur inhérente, vraie dans m_o , le monde de ce qui est ($\vdash \sim p$); la valeur induite de p est le faux dans m_o et le vrai dans quelque «monde contrefactuel» \bar{m} :

(11) Cf. *Pour une logique du sens*, en partic. pp. 31-33.

| | VRAI | FAUX |
|-----------|----------|------|
| m_o | $\sim p$ | p |
| \bar{m} | p | |

Un mécanisme en tout point comparable vaut pour le possible. Dire *Il est possible que p*, c'est, par valeur inhérente, produire un énoncé vrai ($\neg \diamond p$); mais le concept du possible permet d'attribuer à p une valeur, non pas inhérente, non pas assertée, mais induite.

En termes de mondes possibles, la proposition $\diamond p$ est, par valeur inhérente, vraie dans m_o ($\neg \diamond p$); la valeur induite de p est le possible dans m_o et le vrai dans quelque «monde potentiel» \underline{m} :

| | VRAI | FAUX |
|-----------------|--------------|------|
| \underline{m} | p | |
| m_o | $\diamond p$ | |

La valeur induite de p (« p vrai dans quelque monde potentiel») sera conventionnellement représentée par « $\diamond p$ »⁽¹²⁾.

C. - La valeur induite du possible

1. On se demandera tout d'abord si la valeur induite du possible peut être définie. Hâtons-nous de dissiper toute illusion: c'est strictement... impossible. Nous avons ci-dessus, au moyen de l'implication, ou mieux au moyen de l'incompatibilité, essayé d'interpréter le possible: mais c'est bien d'une interprétation – d'un commentaire – qu'il s'agissait et non pas d'une

(12) Conventionnellement « \sim » et « \diamond » seront donc l'un et l'autre des valeurs de vérité, même si le premier correspond, *de dicto*, à «il est faux que» (c'est-à-dire à une authentique valeur de vérité) et, *de re*, à «ne... pas» et le second à «il est possible que», exclusivement *de re*.

définition. En fait les opérateurs d'implication ou d'incompatibilité (ou tout autre) portent déjà en eux l'idée du possible:

$$(p \Rightarrow q) \text{ «il n'est pas possible que } p \text{ et } \sim q\text{»}$$

$$(p \mid q) \text{ «il n'est pas possible que } p \text{ et } q\text{»}.$$

En termes de mondes possibles, si $(p \Rightarrow q)$ est vrai dans m_o (dans le monde de ce qui est), alors un monde où p est vrai et q faux ne peut être qu'un monde contrefactuel. De même est contrefactuel un monde où p est vrai et q est vrai, si, dans m_o , il est vrai que $(p \mid q)$. Bref, dans une définition qui utiliserait l'implication ou l'incompatibilité, le possible serait déjà subrepticement présent dans les éléments définitoires.

Il convient donc très certainement de considérer la valeur induite « \diamond » comme une valeur primitive, opposée, à l'intérieur d'un univers donné, au vrai et au faux. Lié à l'avenir (*Il est possible qu'elle rentre demain*) ou bien au passé ou au présent (*Il est possible qu'elle soit rentrée*), mais hors du constat ou du savoir, le possible relève d'une intuition élémentaire.

2. Tout en admettant ce statut de primitive, on s'appliquera cependant à mettre le possible en relation avec toutes sortes de notions apparentées.

a) Tout d'abord, le possible servira à définir les valeurs de l'impossible ($\sim\diamond p$), du contingent ($\diamond\sim p$), du nécessaire ($\sim\diamond\sim p$). Le probable ($\square p$) se définit lui aussi à partir du possible, pour peu que l'on dispose d'une théorie de la quantification:

$$\square p : \text{«}\diamond p \text{ l'emporte sur } \diamond\sim p\text{»}$$

$$\text{soit: «}\diamond p > \diamond\sim p\text{»}$$

ou encore: « p est vrai dans la plupart des mondes possibles».

b) *Il est possible que p* suppose que p est ou sera soit vrai, soit faux, ce qui revient à dire que $\diamond p$ implique $(p \vee \sim p)$; mais redisons que $\diamond p$ dit plus que la tautologie $(p \vee \sim p)$, parce qu'il suppose que l'on ait des raisons de penser que c'est possible. Par ailleurs $\sim\diamond p$ implique la fausseté de p :

$$\sim\diamond p \Rightarrow \sim p,$$

tout comme «il est impossible que non- p », implique la fausseté de $\sim p$, c'est-à-dire p :

$$\sim\diamond\sim p \Rightarrow p,$$

soit: $\square p \Rightarrow p$.

c) Ajoutons enfin que les «interprétations» évoquées plus haut impliquent chacune le possible, soit:

$$\sim(p \mid p) \Rightarrow \diamond p$$

$$[(p \Rightarrow Cp) \wedge Cp] \Rightarrow \diamond p$$

$$[(p \Rightarrow Cp) \wedge \sim(Sje\sim Cp)] \Rightarrow \diamond p.$$

Au reste, ces deux dernières formes s'impliquent l'une l'autre: si je sais que les conditions nécessaires de p sont satisfaites, alors je ne peux pas savoir que l'une d'elles ne l'est pas. Soit:

$$[[(p \Rightarrow Cp) \wedge Cp] \Rightarrow [(p \Rightarrow Cp) \wedge \sim (Sj\sim Cp)]] \Rightarrow \diamond p .$$

III. - Le possible comme opération modale

Dans l'étape que nous venons d'atteindre, le possible se présente donc

- comme un concept analytique;
- comme une valeur de vérité induite.

Il faut essayer maintenant de situer le possible dans une conception d'ensemble des opérations modales. Il va sans dire que la réflexion prend alors un caractère plus hypothétique encore que précédemment. Dès lors que l'on s'interroge sur ce qu'est la modalité, on se heurte fortement aux deux difficultés majeures de la linguistique: la modalité ne peut pas être observée directement, mais uniquement à travers ses effets; c'est, par excellence, un concept théorique; la modalité ne peut pas, même dans ses effets, être isolée d'autres phénomènes linguistiques; impossible de produire aucun énoncé où seule serait à l'œuvre la modalité; en linguistique, les phénomènes sont toujours étroitement solidaires.

A. - *La place du possible dans la modalité*

On peut situer le point de départ linguistique de l'idée de modalité dans la valeur inhérente du vrai qui accompagne tout énoncé assertif. L'opération de véridiction (dire le vrai) est indissociable de la prédication. Elle fait partie du modèle prédicatif fondamental, sous-jacent à toute production linguistique⁽¹³⁾, et qui suppose trois primitives:

- le prédicat: ce qui est dit de quelque chose (F , le prédicat en soi, ou «foncteur», est ce qui est commun à tous les prédicats, ce qui fait qu'un prédicat est un prédicat)⁽¹⁴⁾
- l'argument: ce dont quelque chose est dit (α , l'argument en soi)⁽¹⁵⁾

(13) Du moins d'un langage conceptualisé. Le schéma ne vaut pas pour la composante interjective du langage. *Aïe!* signale la douleur, mais comme la réaction à un stimulus (certes socialisée, mais non conceptualisée).

(14) Sur la notion de foncteur, Cf. *Inférence, antonymie et paraphrase*, Paris, Klincksieck, 1976, 144-145.

(15) Sur la notion d'argument en soi ou «sujet logique», cf. *Pour une logique du sens*, 237-239.

- la véridiction: ce qui est dit est donné pour vrai (\dashv , le vrai, c'est-à-dire la valeur de vérité inhérente de ce qui est dit).

Soit: $\dashv F\alpha$.

Ces éléments fondent à leur tour les faits de référence et les faits de modalité:

- les faits de référence sont liés à $F\alpha$: dans les langues (largement majoritaires) à opposition verbo-nominale (où la catégorie du substantif comporte l'argument en soi et celle du verbe des places argumentales, mais où le verbe est seul capable de constituer la proposition), le substantif est le lieu de la référence aux choses (de la quantification, de la personne...) et le verbe de la référence au temps;
- les faits de modalité sont liés à \dashv («il est vrai que»): la modalité peut être conçue comme l'ensemble des opérations dont une langue se dote pour modifier la valeur inhérente du vrai (la véridiction), indissociable du modèle prédicatif fondamental, et pour aboutir ainsi à des valeurs induites.

Les procédures de la modalité sont de deux espèces, correctives et suspensives.

- Parmi les procédures correctives, la *négation* a pour effet de maintenir la valeur inhérente du vrai en disant ce qui n'est pas et en induisant, pour la proposition sous-jacente, la valeur du faux; la *modalisation* maintient de son côté la valeur inhérente du vrai en disant ce qui est possible (ou probable, ou nécessaire, ou obligatoire, ou certain, ou impossible..., selon des valeurs dérivables du possible), et en induisant, pour la proposition sous-jacente, la valeur «possible» ou une valeur qui en est dérivable.

- Parmi les procédures suspensives, l'*interrogation* directe crée une tension vers un état de l'univers de croyance où la proposition mise en débat⁽¹⁶⁾ posséderait la valeur «vrai» ou bien la valeur «faux» (la valeur

(16) Les deux actes de véridiction (d'assertion) et d'interrogation ne peuvent être mis sur le même plan. Conceptuellement, l'interrogation suppose la véridiction:

– *Marie est revenue?*

– *C'est sûr.*

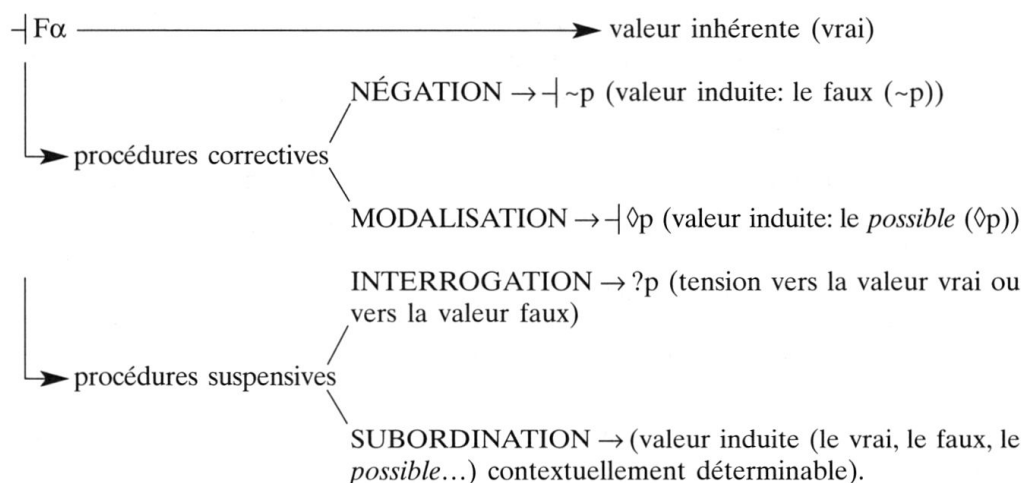
Que représente *ce*, sinon *Marie est revenue*, c'est-à-dire une proposition sous-jacente positive, vraie par inhérence?

Interroger, c'est mettre en débat une proposition vraie (positive ou négative).

Cf. G. Moignet, «Esquisse d'une théorie psychomécanique de la phrase interrogative», in: *Études de psychosystématique française*, Paris, Klincksieck, 1974, 98-113. Cf. aussi R. Martin, «L'interrogation comme universel du langage», in: *L'interrogation*. Actes du Colloque tenu les 19 et 20 déc. 1983..., réunis par P. Valentin, Presses de l'Université de Paris-Sobonne, 1984, 257-284.

suspendue pouvant être représentée par «?p»); la *subordination* (ou l'interrogation indirecte) suspend également la valeur de vérité, au moyen de morphèmes apparentés, dans beaucoup de langues, à ceux de l'interrogation (fr. *qu-*, *si...*, angl. *wh-...*) et induit une valeur contextuellement déterminable (dont le possible: *Il est possible que Marie soit revenue*, *Je doute que Marie soit revenue...*).

Soit en schéma:



La valeur induite du possible se trouve donc toujours placée dans le champ inhérent du vrai, directement en proposition «indépendante» ou «principale», indirectement, par rétablissement contextuel, en proposition «subordonnée»⁽¹⁷⁾:

(17) Cette donnée paraît interdire de traiter la négation ou la modalisation comme un *acte*, au même titre que l'interrogation directe. Pour H. Kronning (*Modalité, cognition et polysémie: sémantique du verbe modal devoir*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, 1996), la modalité épistémique (*devoir_E*) relève de la «monstration» (au sens de L. Wittgenstein, c'est-à-dire de l'acte). Cette hypothèse se heurte au fait qu'un énoncé épistémiquement modalisé est, comme tout énoncé, donné pour vrai:

- *Il se peut que Marie soit revenue*
- *C'est faux. Elle ne peut pas être revenue à cette heure-ci.*
- *À cette heure-ci, Marie doit être revenue*
- *C'est faux! Elle ne peut pas être revenue.*

Dans ces deux dialogues, ce qui est nié, c'est l'énoncé modalisé, dont la valeur inhérente est le vrai (comme pour toute assertion).

\neg | (*Peut-être Marie est-elle revenue*)
 induit \diamond (*Marie être revenue*)
 \neg | (*Il se peut que Marie soit revenue*)
 qu- induit: ? (*Marie être revenue*)
 et *Il se peut que* induit: \diamond (*Marie être revenue*).

Rem. La conception ici esquissée de la modalité est de nature *sémantico-logique*: elle se fonde sur l'idée que des opérations (correctives et suspensives) s'exercent sur la donnée fondamentale de la «véridiction». Une telle conception permet aisément d'intégrer le *mode*, défini *morphologiquement*, c'est-à-dire au moyen de critères paradigmatiques (ainsi, en français, le paradigme du subjonctif est largement lié à la notion de possible). Cette conception recoupe aussi, mais en partie seulement, l'approche *syntactique* de la modalité, selon laquelle le propre de la modalité est de porter sur la phrase entière⁽¹⁸⁾:

Il est possible que p
Je sais que p
Sans doute p.

Généralement en effet, l'opération prenant son départ dans la véridiction (\neg |), le champ de la modalité est l'entier de la phrase. Mais les deux définitions, sémantico-logique et syntactique, ne se recouvrent pas totalement:

1. Si l'on veut faire une place aux «auxiliaires de mode» (type *pouvoir*, *devoir*, *falloir*), intuitivement ressentis comme appartenant à la modalité et repérés comme tels dans la modalité sémantico-logique, on est contraint d'étendre la notion de phrase au syntagme infinitif (*Il peut être rentré*). C'est certes envisageable, mais des verbes comme *aimer* ou *détester* (*Il déteste se lever tôt*) seront également des verbes modaux. L'extension à l'infinitif indirect, tout aussi justifiée (*Il envisage de venir*), vide très rapidement le champ de la modalité de son contenu intuitif (*Il commence à travailler*, *Il réussit à travailler...*).
2. Le mode, qui s'attache au verbe, risque aussi de se placer en dehors de la modalité.
3. Enfin, si le critère syntactique fait entrer dans la modalité l'interrogation totale (*Je me demande s'il viendra*), il en exclut l'interrogation partielle (*Je me demande quand il viendra*), celle-ci étant due à une variable qui s'attache, dans la phrase, à une fonction locale (ici le complément de temps). En revanche, seront «modalisées» des phrases telles que *Je vois que p*, *il entend que p*, où la modalité rejoint l'«évidentialité»⁽¹⁹⁾.

(18) Sur les différentes approches de la modalité, cf. A. Meunier «Grammaire du français et modalités. Matériaux pour l'histoire d'une nébuleuse», *DRLAV* 25, 1981, 119-144. Cf. aussi H. Kronning, *op. cit.*, en part. 122-133.

(19) Cf. *Langue fr.* 102, 1994, «Les sources du savoir» (P. Dendale et L. Tasmowski).

B. - *Les déclencheurs de la modalité du possible*

1. La modalité du possible est déclenchée par des opérateurs spécifiques (*Il est possible que, Il se peut que, peut-être, pouvoir...*): les propositions qui se trouvent dans leur champ sont, dans l'immense majorité des cas, affectées de la valeur induite du possible:

Il est possible que Marie soit revenue induit \diamond (*Marie est revenue*).

Cette règle appelle cependant quelques restrictions, liée à des paramètres connexes de la modalité.

– Dans un énoncé générique ou habituel, le possible, situé pleinement dans le sujet, suggère sans plus une propriété (en particulier une capacité), sans que soit visée aucune proposition spécifique. Un énoncé comme *Il peut nager pendant des heures sans se fatiguer* ne laisse pas attendre (du moins pas forcément) que cette capacité se traduira (ou ne se traduira pas) dans les faits. La situation est très différente dans l'énoncé spécifique: *Il peut te faire beaucoup de tort*. Là aussi il s'agit d'une capacité («il en a le pouvoir» – ou bien «il a suffisamment de bassesse pour cela»); mais cette fois, le pronom personnel *te* privilégie l'interprétation spécifique et oriente vers la possibilité de

Il te fera beaucoup de tort, soit
 \diamond (*Il te fera beaucoup de tort*).

– Inversement, associé à un temps perfectif du passé, l'opérateur de possibilité suggère un possible qui est de l'ordre de l'événement, en sorte que la valeur induite est non plus le possible, mais le vrai:

J'ai pu rencontrer le Président \Rightarrow *J'ai rencontré le Président*
Il put ainsi se rendre compte de... \Rightarrow *Il se rendit compte ainsi de...*⁽²⁰⁾.

2. La modalité du possible peut être déclenchée par ailleurs par toutes sortes d'opérateurs apparentés. À titre d'illustration, on en mentionnera quelques espèces:

– épistémique: *Je pense que p* (p est pour moi non seulement possible, mais probable, sinon certain)

J'imagine que p (p est au moins possible)

Il est certain que p (pour moi, p est vrai; mais en affirmant la certitude, j'admets qu'un doute a pu naître, que la possibilité de $\sim p$ a pu être envisagée)

(20) Cf. N. Le Querler, «Pouvoir»: modalité assertée, modalité implicite. Analyse des conditions d'équivalence entre énoncés modalisés ou non par le verbe «pouvoir», Lille, Atelier national de reproduction des Thèses, 1989.

- énonciative: *Je ne dis pas si p* (p est ou vrai ou faux; je sais quelle valeur est la bonne, mais je ne la déclare pas; le résultat est que p est possible, de même que $\sim p$)
- volitive-optative: *Je veux que p / je souhaite que p* (je considère p comme possible)
- axiologique: *Je suis triste que p* (p est vrai; mais on pouvait souhaiter que $\sim p$; $\sim p$ était au moins possible)⁽²¹⁾
- conditionnelle: *Si Marie est de retour...* (il est possible qu'elle le soit)
- finale: *J'ai essayé de sortir* (j'ai considéré comme possible que je sorte – sinon mon essai est absurde)
 ... *afin qu'il sorte* (je considère comme possible qu'il sorte)
- indicielle: *Il semble que p* (les apparences sont en faveur de p ; donc il est possible que p)...



On voit les multiples facettes du possible, à la fois concept, valeur de vérité induite et opérateur de modalité. Comme concept, le possible peut être interprété au moyen de l'implication ou de l'incompatibilité. Comme valeur de vérité induite, il entre dans un ensemble fini de valeurs de vérité, dans lequel toute proposition est injectable. Comme opérateur de modalité, il détermine une des modifications fondamentales de la valeur inhérente du vrai.

Un des problèmes est de savoir dans quelle mesure le repérage de la valeur induite du possible est automatisable: il y faut une analyse systématique des «déclencheurs» – et c'est une autre affaire.

Université de Paris IV (Sorbonne).

Robert MARTIN

(21) Même le type *Hélas, p* ou *Malheureusement p...* induit du possible (j'aurais souhaité que $\sim p$; $\sim p$ n'était donc pas à mes yeux impossible).

